



diaconat protestant
DRÔME | ARDÈCHE

Rapport annuel

2020

Assemblée générale

30 septembre **2021**

SOMMAIRE

Rapport moral par le président	01
Rapport financier	03
L'activité 2020	06
Les membres du conseil d'administration	08
Organigramme	09
Les établissements de l'association	10
La direction générale et le siège de l'association	12
Les résultats 2020	13
Budget prévisionnel 2021	
Comptes annuels au 31 décembre 2020	
○ Rapport du commissaire aux comptes	
○ Bilan Actif	
○ Bilan Passif	
○ Compte de résultats	
○ Annexe comptable	
○ Rapport spécial du commissaire aux comptes	

Rapport moral du président

Dans la vie d'une association centenaire comme le Diaconat Protestant Drome-Ardèche chaque année est différente de la précédente, mais il arrive souvent que peu de choses les distinguent.

Certaines années, les évolutions et changements des politiques sociales peuvent amener l'association à transformer son fonctionnement. Ou les projets de l'association, arrivés à maturité et mis en place, modifient en profondeur le visage du Diaconat.

Et puis, il arrive que des événements planétaires viennent impacter et secouer toute l'association.

Il en a déjà été ainsi lors des deux derniers conflits mondiaux en 1914 et 1939.

En fin d'année 2019, quand on a entendu qu'un virus inconnu avait été découvert en Chine, personne n'imaginait le développement de cette pandémie mondiale.

Cette assemblée générale va retracer les principaux événements de l'action du Diaconat Protestant 26-07 pendant l'année 2020. Mais nous garderons à l'esprit que toutes ses actions, ses projets, son fonctionnement et l'ensemble de sa vie associative ont été fortement impactés par l'état d'urgence lié à la pandémie de la COVID-19.

LE FONCTIONNEMENT ET LES ACTIVITÉS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

□ Les projets du conseil d'administration du Diaconat : Le bénévolat, le projet associatif et les statuts de reconnaissance d'utilité publique

Outre la gestion générale de l'association, le CA du Diaconat Protestant 26-07 avait comme objectif pour l'année 2020 de travailler au projet associatif, la réfection des statuts et un travail en profondeur du bénévolat associatif. L'épidémie de la COVID-19 est venue percuter tous ces objectifs.

Il a été décidé d'aborder l'élaboration d'un nouveau projet associatif seulement après l'écriture des nouveaux statuts et du règlement intérieur. Ce travail a réellement débuté sur la fin d'année 2020. Nous avons donc pris presque une année de retard.

Pour le bénévolat, le constat est encore plus cruel. Tout d'abord, lors de l'annonce du premier confinement début mars 2019, nous avons pris la décision de demander à tous les bénévoles, sauf les bénévoles des accueils santé, de rester chez eux. Pendant de nombreuses semaines, les services qui fonctionnaient avec un nombre significatif de bénévoles durent revoir l'organisation avec les seuls salariés.

A partir de septembre 2020, nous avons rouvert les établissements aux bénévoles. Mais il est évident que ces 6 mois d'interruption ont fracturé certaines équipes et entravé le retour et l'engagement des bénévoles dans l'association.

Heureusement, l'équipe de bénévoles « Santé », avec les infirmières salariées, a continué d'accompagner et de soigner toutes les personnes qui en avaient besoin.

En fin d'année 2019, une commission du Conseil d'administration avait initié un travail visant à promouvoir une culture du bénévolat commune à toutes les équipes de bénévoles.

Une date, pour lancer ce projet, avait été fixée à la mi-mars 2020. Mais le premier confinement est venu annuler cela et depuis cette initiative n'a pu être relancée.

Il demeure néanmoins indispensable de pouvoir relancer ce travail en 2022. Les problématiques du recrutement des bénévoles, de leurs formations, du partage d'une culture commune sont des questions essentielles pour l'association.

❑ Le fonctionnement du conseil d'administration

Le Conseil d'administration avait pour habitude de consacrer, avant la réunion statutaire, à une rencontre avec des acteurs associatifs (bénévoles et/ou salariés) sur un thème particulier. Ce pré-C.A. permet d'aborder des questions rarement travaillées en Conseil d'administration et un lien plus direct avec certains acteurs associatifs.

La crise sanitaire a bien sûr bouleversé cette organisation. Nous avons dû en urgence organiser des réunions en visioconférence. Ce mode de réunion a permis de sécuriser les réunions, respecter les confinements et a maintenu le travail du Conseil d'administration.

❑ Les Journées associatives

Ces journées sont des temps forts de rencontres et de partage entre tous les acteurs du Diaconat Protestant Drôme-Ardèche. Le souhait de pouvoir, en 2020, organiser une journée n'a pas résisté aux obligations issues de la crise sanitaire.

❑ Le projet de Centre de Santé

Ce projet, issu du diagnostic des accueils santé de l'association, a véritablement démarré en 2020. Ce projet, impulsé par la directrice générale, réunit les acteurs santé de l'association qu'ils soient salariés ou bénévoles.

Enfin, au moment de clôturer ce rapport moral, nous devons faire le constat que nous n'en avons pas fini avec l'épidémie de la COVID-19.

Le variant anglais a été remplacé par le variant Delta et la menace d'autres variants se profilent. La vaccination est largement déployée en France, mais malgré cela l'immunité collective devient plus hypothétique. Nous allons peut-être devoir vivre de longues années avec cette épidémie.

Toutefois, pendant cette année 2020, nous avons fait face aux défis posés par ce virus. Nous avons trouvé des réponses adaptées permettant la continuité des actions associatives avec la sécurité des acteurs bénévoles et salariés.

Aujourd'hui comme demain, nous continuerons à accompagner avec professionnalisme et empathie les personnes fragiles accueillies et hébergées par l'association.

Jean-Jacques BOSC

Rapport financier

Exercice clos au 31 décembre 2020

□ PÔLE PERSONNES ÂGÉES

Le résultat 2020 fait apparaître une perte de 56k€, malgré une augmentation importante des produits (+532K€). La hausse des charges portent particulièrement sur le poste « charges de personnel » (+533K€) liées aux circonstances exceptionnelles de la crise sanitaire.

En 2020, le projet d'Équipe mobile en Gériatrie porté par l'EHPAD et la pension de famille de Val Accueil a été maintenu.

□ PÔLE HABITAT JEUNES

L'année 2020 a connu une hausse des recettes pour deux raisons principales :

- Une hausse des produits liés au taux d'occupation (+8K€)
- Une augmentation des subventions (+61K€)

La hausse des comptes 68 s'explique par la dépréciation d'investissements du bâtiment en adéquation avec le projet de travaux de réhabilitation complet de la résidence.

Le résultat reste cependant excédentaire de 86K€ grâce à la reprise de quote-part de subventions virées au résultat conformément à la nouvelle réglementation comptable (ANC 2018-06) pour un montant de 68K€ comptabilisé dans un compte de produits exceptionnels.

□ PÔLE ÉPICERIE SOLIDAIRE

La baisse de subventions (-3.6K€) et de ventes (-6149) sur 2020 ne permet pas à EPIVAL d'équilibrer son budget. Le déficit s'élève à 4K€.

□ PÔLE ACTIONS SOCIALES - VALENCE DRÔME-NORD

Sur le Pôle social Valence-Nord Drôme, les dotations globales forfaitaires sont stables entre 2019 et 2020. La hausse des subventions de 147K€ est principalement due à la situation exceptionnelle de la crise sanitaire. La faible hausse des charges de 17K€ entre 2019 et 2020 s'explique par des charges exceptionnelles réalisées sur 2019 liées au projet de la pension de famille. Le résultat 2020 est bénéficiaire de 54K€.

□ PÔLE ACTIONS SOCIALES - ARDÈCHE DRÔME CENTRE

Sur le pôle social Ardèche Drôme centre, le CHRS Val Accueil, le CHRSI EMLT et le CHRSU EMLT ont également vu leurs subventions augmenter fortement entre 2019 et 2020 de 412K€. Cette hausse s'explique par la crise sanitaire et les charges ont progressé de 270K€ par rapport à 2019. L'exercice dégage un bénéfice de 276K€.

□ PÔLE ASILE

En 2020, le Pôle Asile a stabilisé le nombre de places sur les différents dispositifs. Toutefois, la crise sanitaire a nécessité une hausse des charges de personnel compensée par la non-réalisation de certains types de dépenses tels que les déplacements, l'animation...

Les politiques migratoires laissent toutefois à penser que de nombreuses autres évolutions sont à prévoir sur les années à venir.

L'année 2020 se termine avec un excédent de 252K€.

PÔLE CUISINE

Le chantier d'insertion de portage de repas a connu sur 2020 une progression importante des ventes de repas compte tenu de la crise sanitaire. Toutefois les hausses des produits n'ont pas permis de compenser les hausses des charges. Le résultat 2020 est déficitaire de 26k€.

PÔLE ADMINISTRATIF

Le développement des établissements a eu pour conséquence une augmentation des ressources du siège. Ceci qui a permis de recruter en contrat d'apprentissage une personne en ressources humaines et une autre en comptabilité. Le siège termine l'exercice par un excédent de 35K€.

ASSOCIATION

L'association réalise un bénéfice de 20k€, mais nous constatons depuis 2016 une érosion des dons.

L'association dégage sur l'exercice 2020 un résultat global de 640K€ qui sera porté en réserve sous condition d'acceptation par les financeurs et permettra ainsi de financer les différents projets en cours.

Bilan de l'association au 31 décembre 2020

Fonds associatifs

Les fonds propres de l'association s'élèvent à 4172K€ dont un report à nouveau excédentaire de 2 194 k€.

Les fonds propres et autres fonds sous contrôle des financeurs s'élèvent à 4 354K€ dont des réserves constituées pour 1 252k€.

Trésorerie

Le Diaconat Protestant Drôme-Ardèche peut compter sur une trésorerie qui s'élève à 6 286k€ au 31 décembre 2020, et qui représente un peu plus de 5 mois de fonctionnement.

Toutefois, il convient de préciser qu'une partie de cette trésorerie est strictement dédiée à certains projets spécifiques pour lesquels aucune dépense n'a été encore engagée au 31 décembre 2020.

Cette trésorerie est également nécessaire au quotidien compte tenu de la variabilité des dates de versement des subventions et permet ainsi d'assurer la continuité des actions de l'association.

BILAN 2019

Actif	Passif
Immobilisations : 6 243 245€	Fonds propres associatifs et autres fonds associatif : 4 470 503€
Créances Usagers : 265 435€	Fonds propres et autres fonds sous contrôle financier : 3 377 056€
Autres créances : 757 124€	Provisions : 354 432€
	Fonds dédiés : 178 744€
Trésorerie : 5 620 481€	Dettes financières : 2 738 101€
	Autres dettes : 1 774 255€

BILAN 2020

Actif	Passif
Immobilisations : 6 014 930€	Fonds propres associatifs et autres fonds associatif : 4 172 339€
Créances Usagers : 336 982€	Fonds propres et autres fonds sous contrôle financier : 4 274 794€
Autres créances : 997 495€	Provisions : 453 231€
	Fonds dédiés : 219 412€
Trésorerie : 6 286 035€	Dettes financières : 2 677 216€
	Autres dettes : 1 843 258€

L'activité en 2020

Pour l'ensemble des salariés, l'année 2020 restera une année hors normes. Comment qualifier cette année de crise sanitaire qui a impacté l'ensemble des structures et le fonctionnement de celles-ci ?

Le 3 mars 2020, une cellule de traitement de l'épidémie « CORONAVIRUS » a été mise en place avec des membres du CSE et des salariés. Cette cellule est toujours active et permet la mise en œuvre et l'adaptation des protocoles et procédures.

Le 17 mars 2020, nous avons connu un premier confinement qui a demandé une adaptation très rapide de nos modes de travail. Le choix de l'association s'est porté sur une présence des salariés une semaine et deux semaines à domicile, sans perte de salaire. Les activités se sont poursuivies en mode dégradé. L'association a cependant fourni l'ensemble de matériel nécessaire aux gestes barrières (masques, gel hydro alcoolique, visières, plexiglass, etc.).

La mise en œuvre du télétravail a nécessité un temps d'organisation et d'acquisition de matériel et nous avons commencé lors du 2^e confinement l'application de ce nouveau mode de travail dans l'association.

Durant toute l'année 2020, l'association a veillé à une réactivité et une adaptation au plus près des besoins des salariés et des personnes accueillies. Grâce à la mobilisation de tous, nous avons fait face à cette crise sanitaire et avons pu continuer l'ensemble de nos missions.

Chaque structure ou service a mis en œuvre des procédures et protocoles afin de garantir la sécurité et la santé de tous.

Malgré cet événement hors normes, l'association s'est attachée à poursuivre le travail de faisabilité des différents projets :

❑ LE CENTRE DE SANTÉ

Un travail important d'écriture du projet et du montage financier a été porté par le COPIL Santé (salariés et bénévoles) avec le soutien du Groupement des Centre de Santé. Grâce à ce travail, un dossier a été déposé auprès de l'ARS. Le Centre de santé doit ouvrir ses portes fin 2021.

❑ LE DÉMÉNAGEMENT DE VAL ACCUEIL A CREST

Les locaux actuels ne permettent plus l'accueil de qualité que nous souhaitons pour toutes les personnes accueillies et les conditions de travail respectueuses des salariés.

L'accueil de jour a vu une augmentation importante de sa fréquentation et la crise sanitaire a accentué la difficulté de réponse au vu des locaux exigus.

La pension de famille de CREST est elle aussi en difficulté d'adaptation des locaux au public accueilli. Un projet de déménagement était en chantier depuis quelques années et un site a été trouvé en 2020.

Nous sommes sur la formalisation de l'achat et pourrons ensuite mettre en œuvre avec les équipes le projet lui-même.

LE DÉMÉNAGEMENT DU CHRUS ST DIDIER

Cet établissement porté par le GCS EDA, doit trouver un lieu adapté à la configuration CHRUS/LHSS.

Une mise aux normes dans les locaux actuels n'est pas envisageable. Un repérage de bâtiments possibles s'est poursuivi toute l'année, sans succès jusqu'à ce jour. Plusieurs options sont actuellement à l'étude.

□ LA RÉHABILITATION DE LA RÉSIDENCE ROCHECOLOMBE

Afin de s'assurer de la meilleure réponse à apporter au public de la résidence et de mettre en œuvre une réhabilitation qui tienne compte de cette évolution, un comité de pilotage composé de la DDETS, la CAF, la DDT, le Conseil départemental et l'URAHJ a vu le jour en octobre 2020.

□ LA PENSION DE FAMILLE DE VALENCE

Poursuite du partenariat avec SOLHIA qui va permettre le déménagement de la pension de famille de Valence, après la réhabilitation du nouveau lieu.

Marie-Anne LAFFOND
Directrice générale

Le conseil d'administration et ses membres

Le conseil d'administration se réunit tous les mois, avec en première partie de réunion, l'accueil d'un invité, soit faisant partie de l'association (membre de l'équipe de direction ou groupes de bénévoles), soit extérieur à l'association.

Le but de ces rencontres est de présenter aux administrateurs un thème ou une problématique touchant à l'association ou au fonctionnement de ses établissements.

L'ordre du jour est déroulé en deuxième partie de conseil, avec uniquement les administrateurs présents et la direction générale.

Au 31 décembre 2020, le conseil d'administration est composé de 10 membres :

BOSC	Jean-Jacques	Président
BOURQUIN	Jacques	
BRUNEL	Jean-Paul	
DURRELMAN	Arnaud	
DUVIC	Jean-François	
LAMOUREUX	Eric	Trésorier
PHENIEUX	Catherine	
POURCHAIRE	Laurent	
SERRE	Guy	
STEHLY	Jocelyne	Secrétaire

Organigramme Au 15 septembre 2021

Président : Jean-Jacques BOSCH

Directrice générale : Marie-Anne LAFFOND

Pôle gérontologique

- ▷ EHPAD La Maison de l'Autisme
- ▷ Chantier d'insertion « Portage de Repas »

Pôle Asile et intégration des Réfugiés

- ▷ CADA de Valence et Antenne de Romans - Bourg de Péage
- ▷ CADA de Tournon
- ▷ Insertion Réfugiés
- ▷ Asile.com

Pôle Actions sociales Valence - Drôme Nord

- ▷ Entraide Valence
- ▷ Pension de famille
- ▷ ACT Madeleine Barot
- ▷ CHRS St Didier
- ▷ CHRS Emergence(s)
- ▷ CHRS L'Olivier-Arcades

Pôle Habitat Jeunes

- ▷ Résidence Rocheclombe
- ▷ Epicenter solidaire ÉPVAL

Pôle Actions sociales Drôme Centre - Ardèche

- ▷ Entraide Montélimar le Teil
- ▷ Val Accueil

Direction en cours
de recrutement

Gino BALOCCH
Directeur de Pôle

Sophie MOURIER
Directrice adjointe de Pôle
Carole GUILLET
Directrice adjointe - CADA Valence

Raphaël BRAHIMI
Directeur

Michel GALIANA
Directeur

Kathrin ANGERMANN
Infirmière coordonnatrice
Hervé BRILLON
Hélène IMBERT
Chefs de service

Pascale CHAMBONNET
Catherine FOLLUARD
Najima DOUJMA
Quentin CHAMPOMIER
Chefs de service

Marie CRETE
Frédérique VICTOR
Pierre BANOWARTH
Jacques LONCHAMP
Laure ZITTOUN
Alain COURTIER
Chefs de service

Laura BEC
Julia BETHOUX
Kevin MACHADO
Chefs de service

Les pôles et établissements de l'association - 1/2

Pôles	Etablissements	Missions
PÔLE ASILE Et INTEGRATION DES REFUGIES	INSERTION RÉFUGIÉS ASILE.COM CADA Tournon CADA Valence Antenne Romans - Bourg-de-Péage - Mours	Accueil et intégration du Réfugié Accompagnement global Hébergement de Familles réinstallées Centre Provisoire d'Hébergement - CPH Intermédiation Locative - IML
		Service de premier Accueil - SPADA Hébergement d'Urgence - HUDA
		Centres d'accueil pour Demandeurs d'Asile - Ardèche
		Centres d'accueil pour Demandeurs d'Asile - Drôme
PÔLE ACTIONS SOCIALES	CHRS L'OLIVIER-ARCADES ACT MADELEINE BAROT CHRSU ST DIDIER (Géré par le GCS EDA)	Centre d'hébergement et de Réinsertion Sociale pour femmes victime de violence et personnes en danger de prostitution Appartements de coordination thérapeutique
VALENCE	CHRS EMERGENCE(S)	Centre de réinsertion et d'hébergement d'urgence pour personnes vulnérables
DRÔME NORD	ENTRAIDE VALENCE	Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale pour personnes en difficultés Accueil de jour et service social pour personnes vulnérables Pension de famille Hébergement durable pour personnes en difficultés d'insertion
PÔLE HABITAT	RÉSIDENCE ROCHECOLOMBE EPIVAL	<ul style="list-style-type: none"> o FJT o Accompagnement mineurs non accompagnés o Contrat Jeunes Majeurs : Préparer la majorité et la fin de prise en charge pour les jeunes mineurs non accompagnés o Résidence sociale
		Epicerie solidaire de la Mairie de Valence

Les pôles et établissements de l'association - 2/2

Pôles	Etablissements	Missions
PÔLE ACTIONS SOCIALES ARDECHE DRÔME CENTRE	VAL ACCUEIL	<ul style="list-style-type: none"> ○ Accueil de jour ○ CHRS Insertion ○ CHRS d'Urgence ○ Pension de famille ○ Actions sociales financées par le Conseil Départemental de la Drôme
	ENTRAIDE MONTELMAR-LE TEIL	<ul style="list-style-type: none"> ○ CHRS Urgence - Montélimar ○ CHRS Insertion - Montélimar ○ Actions sociales financées par le Conseil Départemental de la Drôme ○ Accompagnement social lié au logement ○ Intermédiation locative ○ Agence immobilière à vocation sociale
PÔLE GÉRONTOLOGIQUE	MAISON DE L'AUTOMNE	<ul style="list-style-type: none"> ○ CHRSU - Le Teil ○ Lits halte soins santé (LHSS) ○ Appariements de coordination thérapeutique
	CHANTIER D'INSERTION	<ul style="list-style-type: none"> ○ Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes ○ Equipe mobile pour personnes vieillissantes et en grande précarité ○ Portage de repas à domicile

Siège et direction générale de l'association

Marie-Anne LAFFOND Directrice générale			
ADMINISTRATION COMPTABLE ET FINANCIERE		RESSOURCES HUMAINES	ACCUEIL - SECRÉTARIAT
Jérôme PAQUIEN Responsable financier		Nadège FUMAS Responsable Ressources Humaines	
Fany BAUDEMONT Comptable	Elodie MONTCLAIR Comptable	Camille CHARRIER Comptable	Armelle BETTINI Secrétaire d'accueil
		Ruth SANTOS Gestionnaire de paie	Pierrette GANOUN Secrétaire de direction

Les résultats 2020

- Actions G rontologique
- Actions Habitat Jeunes
- Actions sociales Valence-Dr me Nord
- Actions sociales Dr me Centre
- Actions Asile
- P le Epicerie solidaire
- P le Cuisine
- P le administratif
- Association

		Pôle Habitat Jeune			
CHARGES		Réel 2019	Budget 2020	Réel 2020	Budget 2021
60	Achats et variation de stocks	181 362	191 350	168 883	181 362
61	Services extérieurs	111 134	147 600	131 536	111 134
62	Autres services extérieurs	36 615	47 700	32 835	36 615
63 hors 631 et 633	Impôts, taxes et versements assimilés	14 109	14 628	13 751	14 109
64 + 631 + 633	Charges de personnel	513 249	544 068	564 520	568 170
65 (hors 655)	Autres charges de gestion courante	2 222	5 596	10 028	2 222
655	Frais services généraux	53 288	53 604	53 604	53 288
66	Charges financières	3 393	3 500	2 667	3 393
67	Charges exceptionnelles	612	500	699	612
68	Dotations aux amis, prov	63 360	68 760	174 434	143 360
TOTAL CLASSE 6		979 343	1 077 306	1 152 956	1 114 264
PRODUITS		Réel 2019	Budget 2020	Réel 2020	Budget 2021
70	Produits	769 505	757 500	777 956	769 505
73	Dotation et produits et tarification	0	0	0	0
74	Subventions d'exploitation et participations	289 731	289 456	351 377	309 731
75 (hors 755)	Autres produits de gestion courante	34 819	30 250	31 316	34 819
755	Frais services généraux	0	0	0	0
76	Produits financiers	168	100	0	168
77	Produits exceptionnels	40	0	69 746	40
78	Reprises sur amt et provisions	1	0	8 975	1
79	Transferts de charges	0	0	0	0
TOTAL CLASSE 7		1 094 264	1 077 306	1 239 369	1 114 264
RESULTAT COMPTABLE		114 921	0	86 413	0

		Pôle Personnes Agées			
CHARGES		Réel 2019	Budget 2020	Réel 2020	Budget 2021
60	Achats et variation de stocks	449 958	371 450	489 238	449 958
61	Services extérieurs	173 165	169 458	179 153	173 165
62	Autres services extérieurs	83 478	59 133	86 884	84 173
63 hors 631 et 633	Impôts, taxes et versements assimilés	71 266	69 775	68 502	71 266
64 + 631 + 633	Charges de personnel	2 163 595	2 525 904	2 696 577	2 452 375
65 (hors 655)	Autres charges de gestion courante	6 476	2 007	8 009	6 476
655	Frais services généraux	166 793	183 292	186 378	166 793
66	Charges financières	82 059	81 387	75 082	82 059
67	Charges exceptionnelles	420	0	0	420
68	Dotations aux amts, prov	256 810	260 451	252 703	256 810
TOTAL CLASSE 6		3 454 020	3 722 857	4 042 528	3 743 496

		Réel 2019	Budget 2020	Réel 2020	Budget 2021
PRODUITS					
70	Produits	6 352	0	934	6 352
73	Dotation et produits et tarification	3 279 812	3 649 646	3 842 426	3 596 294
74	Subventions d'exploitation et participations	82 702	16 414	54 447	55 000
75 (hors 755)	Autres produits de gestion courante	40 831	12 335	21 838	40 831
755	Frais services généraux	0	0	0	0
76	Produits financiers	0	0	0	0
77	Produits exceptionnels	44 463	44 462	53 469	44 463
78	Reprises sur amt et provisions	0	0	0	0
79	Transferts de charges	556	0	13 806	556
TOTAL CLASSE 7		3 454 716	3 722 857	3 986 920	3 743 496

RESULTAT COMPTABLE		696	0	-55 608	0
---------------------------	--	-----	---	---------	---

Pôle sociales et medico-sociales valence Drôme Nord						
CHARGES						
	Réel 2019	Budget 2020	Réel 2020	Budget 2021	Réel 2020	Budget 2021
60	133 949	130 165	155 364	130 817	155 364	130 817
61	430 538	453 587	490 226	451 582	490 226	451 582
62	174 503	94 319	141 938	107 835	141 938	107 835
63 hors 631 et 633	9 100	7 150	11 081	7 379	11 081	7 379
64 + 631 + 633	1 085 080	1 113 111	1 080 884	1 107 648	1 080 884	1 107 648
65 (hors 655)	41 616	17 060	34 716	14 618	34 716	14 618
655	103 580	104 646	105 012	110 609	105 012	110 609
66	1 051	1 000	563	1 051	563	1 051
67	89 804	0	26 729	30	26 729	30
68	87 796	72 551	127 786	74 784	127 786	74 784
TOTAL CLASSE 6	2 157 016	1 993 589	2 174 299	2 006 351	2 174 299	2 006 351
PRODUITS						
70	492	0	0	20	0	20
73	1 268 525	1 253 371	1 286 498	1 254 762	1 286 498	1 254 762
74	488 153	483 321	635 089	483 820	635 089	483 820
75 (hors 755)	274 120	230 938	246 154	236 283	246 154	236 283
755	0	0	0	0	0	0
76	0	0	0	0	0	0
77	34 002	22 562	20 536	28 467	20 536	28 467
78	3 369	3 398	3 663	3 000	3 663	3 000
79	385	0	36 872	0	36 872	0
TOTAL CLASSE 7	2 069 047	1 993 590	2 228 812	2 006 351	2 228 812	2 006 351
RESULTAT COMPTABLE			0	0	54 513	0

Pôle sociales et medico-sociales Ardèche Drôme centre					
CHARGES					
	Réel 2019	Budget 2020	Réel 2020	Budget 2021	
60	192 899	191 516	208 909	202 716	
61	364 635	371 223	419 046	423 902	
62	104 189	105 000	133 003	93 672	
63 hors 631 et 633	11 044	11 599	10 973	14 481	
64 + 631 + 633	1 550 401	1 527 033	1 724 055	1 713 381	
65 (hors 655)	60 149	33 865	34 679	34 340	
655	135 172	132 957	135 846	143 946	
66	1 628	1 175	743	1 175	
67	4 989	1	7 344	736	
68	94 974	84 466	115 600	103 487	
TOTAL CLASSE 6	2 520 081	2 458 833	2 790 198	2 731 835	
PRODUITS					
70	3 170	0	3 462	2 800	
73	1 882 083	1 843 516	1 850 847	1 833 521	
74	450 968	355 496	862 856	601 522	
75 (hors 755)	316 455	259 821	319 895	288 710	
755	0	0	0	0	
76	0	0	0	0	
77	78 567	0	26 140	5 282	
78	781	0	62	0	
79	3 000	0	2 761	0	
TOTAL CLASSE 7	2 735 023	2 458 833	3 066 021	2 731 835	
RESULTAT COMPTABLE					
	214 943	0	275 823	0	

		Pôle Asille			
CHARGES		Réel 2019	Budget 2020	Réel 2020	Budget 2021
60	Achats et variation de stocks	480 482	515 323	574 933	507 016
61	Services extérieurs	1 195 904	1 071 416	1 143 217	1 074 016
62	Autres services extérieurs	276 335	318 511	195 170	276 813
63 hors 631 et 633	Impôts, taxes et versements assimilés	19 300	26 964	13 670	23 082
64 + 631 + 633	Charges de personnel	2 001 463	2 194 487	2 161 121	2 143 440
65 (hors 655)	Autres charges de gestion courante	675 334	447 494	401 469	465 089
655	Frais services généraux	229 775	243 490	255 389	233 243
66	Charges financières	6 873	6 525	6 053	5 282
67	Charges exceptionnelles	30 952	0	9 579	31 923
68	Dotations aux amts, prov	200 224	171 574	217 805	228 316
TOTAL CLASSE 6		5 116 642	4 995 785	4 978 407	4 988 221
PRODUITS		Réel 2019	Budget 2020	Réel 2020	Budget 2021
70	Produits	37 924	23 058	60 629	26 535
73	Dotation et produits et tarification	2 561 525	2 609 714	2 609 714	2 609 714
74	Subventions d'explicitation et participations	2 404 054	2 294 096	2 335 758	2 268 424
75 (hors 755)	Autres produits de gestion courante	149 628	63 462	172 123	77 908
755	Frais services généraux	0	0	0	0
76	Produits financiers	0	0	0	0
77	Produits exceptionnels	6 649	2 455	18 492	2 641
78	Reprises sur amt et provisions	215 408	2 250	22 475	2 250
79	Transferts de charges	5 806	750	11 746	750
TOTAL CLASSE 7		5 380 994	4 995 785	5 230 938	4 988 221
RESULTAT COMPTABLE		264 352	0	252 532	0

		Pôle Epicerie solidaire			
CHARGES		Réel 2019	Budget 2020	Réel 2020	Budget 2021
60	Achats et variation de stocks	69 438	67 712	52 111	74 287
61	Services extérieurs	3 390	4 963	9 273	3 390
62	Autres services extérieurs	4 518	3 800	2 891	4 518
63 hors 631 et 633	Impôts, taxes et versements assimilés	0	0	0	0
64 + 631 + 633	Charges de personnel	77 652	78 000	88 482	72 493
65 (hors 655)	Autres charges de gestion courante	3 362	3 400	2 653	3 362
655	Frais services généraux	8 835	9 634	9 634	8 835
66	Charges financières	0	0	0	0
67	Charges exceptionnelles	0	0	724	0
68	Dotations aux amts, prov	2 593	5 491	6 298	2 593
	TOTAL CLASSE 6	169 787	173 000	172 065	169 477
PRODUITS		Réel 2019	Budget 2020	Réel 2020	Budget 2021
70	Produits	25 203	25 000	19 054	25 203
73	Dotation et produits et tarification	0	0	0	0
74	Subventions d'exploitation et participations	148 159	148 000	144 497	143 000
75 (hors 755)	Autres produits de gestion courante	24	0	154	24
755	Frais services généraux	0	0	0	0
76	Produits financiers	0	0	0	0
77	Produits exceptionnels	1 250	0	4 353	1 250
78	Reprises sur amt et provisions	0	0	0	0
79	Transferts de charges	0	0	0	0
	TOTAL CLASSE 7	174 636	173 000	168 057	169 477
RESULTAT COMPTABLE		4 849	0	-4 008	0

		Pôle Cuisine			
CHARGES		Réel 2019	Budget 2020	Réel 2020	Budget 2021
60	Achats et variation de stocks	71 076	71 000	80 223	71 076
61	Services extérieurs	10 659	7 520	24 720	10 659
62	Autres services extérieurs	2 830	2 100	6 438	2 830
63 hors 631 et 633	Impôts, taxes et versements assimilés	7	0	0	7
64 + 631 + 633	Charges de personnel	364 203	355 000	394 410	344 203
65 (hors 655)	Autres charges de gestion courante	706	0	242	706
655	Frais services généraux	8 331	8 737	8 737	8 331
66	Charges financières	0	0	0	0
67	Charges exceptionnelles	135	0	1	135
68	Dotations aux amts, prov	2 099	1 599	6 709	2 099
TOTAL CLASSE 6		460 047	445 956	521 481	440 047
PRODUITS		Réel 2019	Budget 2020	Réel 2020	Budget 2021
70	Produits	193 557	197 000	216 781	193 557
73	Dotation et produits et tarification	0	0	0	0
74	Subventions d'exploitation et participations	247 659	248 956	276 769	240 169
75 (hors 755)	Autres produits de gestion courante	6 321	0	1 090	6 321
755	Frais services généraux	0	0	0	0
76	Produits financiers	0	0	0	0
77	Produits exceptionnels	0	0	763	0
78	Reprises sur amt et provisions	0	0	0	0
79	Transferts de charges	0	0	0	0
TOTAL CLASSE 7		447 537	445 956	495 402	440 047
RESULTAT COMPTABLE		-12 510	0	-26 078	0

		Pôle Administratif			
CHARGES		Réel 2019	Budget 2020	Réel 2020	Budget 2021
60	Achats et variation de stocks	18 634	22 379	17 326	25 947
61	Services extérieurs	126 177	100 902	86 044	110 694
62	Autres services extérieurs	83 395	65 700	85 981	70 500
63 hors 631 et 633	Impôts, taxes et versements assimilés	11 164	0	1 260	1 253
64 + 631 + 633	Charges de personnel	486 183	606 720	608 811	610 720
65 (hors 655)	Autres charges de gestion courante	39	0	3 072	0
655	Frais services généraux	0	0	0	0
66	Charges financières	1 229	1 125	1 115	1 005
67	Charges exceptionnelles	3 923	0	0	0
68	Dotations aux amis, prov	31 094	27 156	31 424	29 810
TOTAL CLASSE 6		761 836	823 962	835 032	849 929
PRODUITS		Réel 2019	Budget 2020	Réel 2020	Budget 2021
70	Produits	0	0	0	0
73	Dotation et produits et tarification	0	0	0	0
74	Subventions d'exploitation et participations	0	0	3 584	0
75 (hors 755)	Autres produits de gestion courante	13 735	0	14 997	2 415
755	Frais services généraux	758 837	808 482	808 482	834 514
76	Produits financiers	17 318	10 500	5 460	8 000
77	Produits exceptionnels	0	0	0	0
78	Reprises sur amt et provisions	0	0	35 000	0
79	Transferts de charges	7 380	5 000	3 116	5 000
TOTAL CLASSE 7		797 270	823 982	870 639	849 929
RESULTAT COMPTABLE		35 434	0	35 606	0

		Association		
		Réel 2019	Réel 2020	Ecart
CHARGES				
60	Achats et variation de stocks	1 151	268	-883
61	Services extérieurs	2 993	4 487	1 494
62	Autres services extérieurs	14 405	12 233	-2 172
63 hors 631 et 633	Impôts, taxes et versements assimilés	0	0	0
64 + 631 + 633	Charges de personnel	0	0	0
65 (hors 655)	Autres charges de gestion courante	43 669	20 352	-23 317
655	Frais services généraux	2 630	2 510	-120
66	Charges financières	4 140	4 588	448
67	Charges exceptionnelles	150 015	24	-149 991
68	Dotations aux amts, prov	27 426	44 176	16 750
TOTAL CLASSE 6		246 428	88 637	-157 791

		Association		
		Réel 2019	Réel 2020	Ecart
PRODUITS				
70	Produits	3 449	0	-3 449
73	Dotation et produits et tarification	0	0	0
74	Subventions d'exploitation et participations	329	584	255
75 (hors 755)	Autres produits de gestion courante	77 626	76 683	-943
755	Frais services généraux	0	0	0
76	Produits financiers	7 644	3 279	-4 365
77	Produits exceptionnels	37 553	28 917	-8 636
78	Reprises sur amt et provisions	150 015	0	-150 015
79	Transferts de charges	0	0	0
TOTAL CLASSE 7		276 616	109 464	-167 152

RESULTAT COMPTABLE		30 188	20 827	-9 361
---------------------------	--	---------------	---------------	---------------

Le budget prévisionnel 2021

CHARGES		Budget 2020	Budget 2021
60	<i>Achats et variation de stocks</i>	1 560 894	1 643 179
61	<i>Services extérieurs</i>	2 326 669	2 358 542
62	<i>Autres services extérieurs</i>	696 263	676 956
63 hors 631 et 633	<i>Impôts, taxes et versements assimilés</i>	130 116	131 577
64 + 631 + 633	<i>Charges de personnel</i>	8 944 323	9 012 430
65 (hors 655)	<i>Autres charges de gestion courante</i>	509 422	526 814
655	<i>Frais services généraux</i>	736 360	725 045
66	<i>Charges financières</i>	94 712	93 964
67	<i>Charges exceptionnelles</i>	501	33 856
68	<i>Dotations aux amts, prov</i>	692 048	841 259
TOTAL CLASSE 6		15 691 308	16 043 621

PRODUITS		Budget 2020	Budget 2021
70	<i>Produits</i>	1 002 558	1 023 971
73	<i>Dotation et produits et tarification</i>	9 356 246	9 294 291
74	<i>Subventions d'exploitation et participations</i>	3 835 739	4 101 665
75 (hors 755)	<i>Autres produits de gestion courante</i>	596 806	687 312
755	<i>Frais services généraux</i>	808 482	834 514
76	<i>Produits financiers</i>	10 600	8 168
77	<i>Produits exceptionnels</i>	69 479	82 142
78	<i>Reprises sur amt et provisions</i>	5 648	5 251
79	<i>Transferts de charges</i>	5 750	6 306
TOTAL CLASSE 7		15 691 308	16 043 621

RESULTAT COMPTABLE		0	0
---------------------------	--	----------	----------



DIACONAT PROTESTANT DE VALENCE

Association reconnue d'utilité publique par décret du 22 mai
1922

779 469 691 RCS ROMANS

97 rue Faventines

26000 Valence

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 31 décembre 2020



DIACONAT PROTESTANT DE VALENCE

Association reconnue d'utilité publique par décret du 22 mai 1922
779 469 691 RCS ROMANS

97 rue Faventines
26000 Valence

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2020

A l'Assemblée générale de l'association Diaconat Protestant de Valence,

I. Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association DIACONAT PROTESTANT DE VALENCE, relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

II. Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Audit Dauphiné

Siège Social
ZAC Briffaut EST
95 Chemin des Huguenots - 26000 VALENCE
Tel. 04 75 78 25 80

S.A.R.L. au capital de 8 000€
N° TVA : FR 63352919385
RCS ROMANS - SIREN : 352 919 385
APE : 6920Z

Société de commissariat
aux comptes membre de
la Compagnie régionale
de Grenoble.

implid-audit.com



Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

III. Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant exposé dans la note n° 2 « Règles et méthodes comptables » de l'annexe des comptes annuels concernant l'application des règlements n° 2018-06 de l'ANC entraînant des changements de méthodes comptables ayant des conséquences sur la présentation des comptes et sur le résultat de l'exercice.

IV. Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes, notamment pour ce qui concerne la reconnaissance des financements publics.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

V. Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport moral et financier du Conseil d'administration et dans les autres documents adressés aux Membres de l'association sur la situation financière et les comptes annuels.



VI. Responsabilités de la direction et des personnes constituant la gouvernance de l'entité relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'administration.

VII. Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;



- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
 - il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- ☐ il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Valence, 19 juillet 2021

Le commissaire aux comptes
Audif Dauphiné

Signé par Guillaume Jarrand-Martin
Le 19/07/2021 à 14:58:02

Signed with
universign

Guillaume JARRAND-MARTIN
Associé

Bilan actif

DIACONAT PROTESTANT

Etats de synthèse au 31/12/2020

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/20	Net au 31/12/19
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement	27 380,00	26 998,89	381,31	3 287,31
Frais de recherche et de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets et droits assimilés				
Droit au bail				
Autres Immob. incorporelles / Avances et acompte	96 975,20	86 519,83	10 455,37	10 798,41
Immobilisations corporelles				
Terrains	515 497,88	15 316,51	500 181,37	475 411,83
Constructions	14 228 749,38	9 705 777,80	4 522 971,78	4 750 093,25
Installations techniques, matériel et outillage	993 513,90	883 356,23	110 157,67	101 595,41
Autres immobilisations corporelles	2 176 210,35	1 889 497,07	286 713,28	314 002,22
Immob. en cours / Avances et acomptes	105 163,94		105 163,94	116 248,69
Biens reçus par legs / donations destinés à être c				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées				
TIAP & autres titres immobilisés	364 761,00		364 761,00	361 182,09
Prêts				
Autres immobilisations financières	114 164,54		114 164,54	110 625,36
Total I	18 622 396,19	12 607 465,93	6 014 930,26	6 243 244,57
ACTIF CIRCULANT				
Stocks				
Matières premières et autres approv.				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	5 707,77		5 707,77	6 814,05
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances				
Usagers et comptes rattachés	359 400,90	23 318,90	336 082,00	265 426,43
Créances reçues par leg ou donations				
Autres créances	1 008 252,37	12 202,00	996 050,37	756 978,15
Divers				
Valeurs mobilières de placement	56 883,27		56 883,27	56 883,27
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	6 229 151,63		6 229 151,63	5 563 597,60
Charges constatées d'avance	1 445,02		1 445,02	146,00
Total II	7 660 840,96	35 520,90	7 625 320,06	6 649 845,60
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)				
Prime de remboursement des obligations (IV)				
Ecart de conversion - Actif (V)				
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	26 283 237,15	12 642 986,83	13 640 250,32	12 893 090,07



Bilan passif

DIA CONAT PROTESTANT

Etats de synthèse au 31/12/2020

	Net au 31/12/20	Net au 31/12/19
FONDS PROPRES		
Fonds propres sans droit de reprise	1 137 839,95	3 226 934,18
Première situation nette établie		
Fonds statutaires		
Dotations non consommables		2 166 119,93
Autres fonds propres sans droit de reprise	1 137 839,95	1 060 814,25
Fonds propres avec droit de reprise	158 216,03	597 407,41
Fonds statutaires avec droit de reprise		
Autres fonds propres avec droit de reprise	158 216,03	597 407,41
Ecart de réévaluation		
Réserves	1 265 846,32	945 056,13
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves pour projet de l'entité	1 265 846,32	945 056,13
Autres réserves		
Report à nouveau	3 662 018,87	1 347 146,03
Excédent ou déficit de l'exercice	640 019,78	564 903,17
Situation nette (sous-total)	6 863 940,95	6 681 446,92
Fonds propres consommables		
Subventions d'investissement	1 529 192,82	1 124 111,60
Provisions réglementées	54 000,00	42 000,00
Droit des propriétaires (commodat)		
Total I	8 447 133,77	7 847 558,52
FONDS REPORTES ET DEDIES		
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés	219 412,29	178 744,29
Total II	219 412,29	178 744,29
PROVISIONS		
Provisions pour risques	217 202,06	118 403,04
Provisions pour charges	236 028,50	236 028,50
Total III	453 230,56	354 431,54
DETTES		
Emprunts obligataires et assimilés		
Emprunts	2 667 292,08	2 691 717,16
Découverts et concours bancaires	256,00	35 090,37
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	2 667 548,08	2 726 807,53
Emprunts et dettes financières diverses	9 667,71	11 292,59
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	473 694,96	473 137,29
Dettes des legs ou donations	90,00	150,00
Dettes fiscales et sociales	857 304,07	760 499,98
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	512 168,88	453 487,96
Produits constatés d'avance		86 980,37
Total IV	4 520 473,78	4 612 355,72
Ecart de conversion - Passif (V)		



Bilan passif

DIACONAT PROTESTANT

Etats de synthèse au 31/12/2020

	Net au 31/12/20	Net au 31/12/19
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	13 640 250,32	12 893 090,07



Compte de résultat

DIACONAT PROTESTANT

Etat de synthèse au 31/12/2020

	du 01/01/20 au 31/12/20 12 mois	%	du 01/01/19 au 31/12/19 12 mois	%	Sur 12 mois : Variation en valeur a	%
PRODUITS D'EXPLOITATION						
Cotisations	1 695,00	0,02	2 005,00	0,01	-310,00	-15,46
Ventes de biens et de services	2 907 977,66		10 031 596,95		-7 123 619,30	-71,01
Ventes de biens	19 054,01	0,25	25 203,02	0,18	-6 149,01	-24,40
Ventes de prestations services	2 888 923,64	37,71	10 006 393,93	70,27	-7 117 470,29	-71,13
Produits de tiers financeurs	13 319 806,56		4 964 212,34		8 355 594,22	168,32
Concours publics et subventions d'expl	12 425 281,76	162,20	4 111 954,86	28,88	8 313 326,90	202,17
Vts des fondateurs ou conso. de la dot.						
Ressources liées à la générosité du pu	86 042,80	1,12	93 420,48	0,66	-7 377,68	-7,90
Contributions financières	808 482,00	10,55	758 837,00	5,33	49 645,00	6,54
Repr. / amort., dépréc., prov. et transferts	722 705,78	9,43	649 274,36	4,56	73 431,42	11,31
Utilisation des fonds dédiés			97 870,95	0,69	-97 870,95	-100,00
Autres produits	798 339,72	10,42	821 162,88	5,77	-22 823,16	-2,76
Total I	17 750 524,71	231,71	16 566 122,48	116,34	1 184 402,23	7,16
CHARGES D'EXPLOITATION						
Achats de marchandises	42 566,68	0,56	58 912,70	0,41	-16 346,02	-27,75
Variations de stock	1 106,28	0,01	4 343,97	0,03	-3 237,69	-74,53
Autres achats et charges externes	4 888 855,02	63,82	4 737 108,22	33,27	151 746,80	3,20
Aides financières	760 110,00	9,92	708 404,00	4,98	51 706,00	7,30
Impôts, taxes et versements assimilés	809 637,14	10,57	735 793,71	5,17	73 843,43	10,04
Salaires et traitements	6 670 369,00	87,07	5 855 124,09	41,12	815 244,91	13,92
Charges sociales	2 545 943,22	33,23	2 290 830,20	16,09	255 113,02	11,14
Dotations aux amortissements et aux dépr	668 328,38	8,72	707 018,08	4,97	-38 689,70	-5,47
Dotations aux provisions	171 274,02	2,24	59 358,04	0,42	111 917,98	188,55
Reports en fonds dédiés	40 668,00	0,53			40 668,00	
Autres charges	512 224,29	6,69	833 574,93	5,85	-321 350,64	-38,55
Total II	17 111 082,03	223,36	15 990 465,94	112,30	1 120 616,09	7,01
1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	639 442,68	8,35	575 656,54	4,04	63 786,14	11,08
PRODUITS FINANCIERS						
De participation						
D'autres valeurs mobilières et créances c						
Autres intérêts et produits assimilés	8 738,90	0,11	12 695,23	0,09	-3 956,33	-31,16
Repr./ provisions, dépréciations et transf						
Différences positives de change						
Produits nets / cessions de valeurs mob.			12 435,00	0,09	-12 435,00	-100,00
Total III	8 738,90	0,11	25 130,23	0,18	-16 391,33	-66,23
CHARGES FINANCIERES						
Dotations aux amort., aux dépréciations e						
Intérêts et charges assimilées	90 810,66	1,19	100 372,22	0,70	-9 561,56	-9,53
Différences négatives de change						
Chges nettes / cessions de valeurs mob.						
Total IV	90 810,66	1,19	100 372,22	0,70	-9 561,56	-9,53
2. RESULTAT FINANCIER (III-IV)	-82 071,76	-1,07	-75 241,99	-0,53	-6 829,77	9,08
3. RESULTAT COURANT avant Impôts	557 370,92	7,28	500 414,55	3,51	56 956,37	11,38



Compte de résultat

DIACONAT PROTESTANT

Etat de synthèse au 31/12/2020

	du 01/01/20 au 31/12/20 12 mois	%	du 01/01/19 au 31/12/19 12 mois	%	Sur 12 mois : Variation en valeur a	%
PRODUITS EXCEPTIONNELS						
Sur opérations de gestion	58 943,00	0,77	80 312,56	0,56	-21 369,56	-26,61
Sur opérations en capital						
Reprises provisions, dép., et transferts de	166 473,66	2,17	275 227,27	1,93	-108 753,61	-39,51
Total V	225 416,66	2,94	355 539,83	2,50	-130 123,17	-36,60
CHARGES EXCEPTIONNELLES						
Sur opérations de gestion	23 776,87	0,31	166 850,53	1,17	-143 073,66	-85,75
Sur opérations en capital						
Dot. amortissements, aux dépréciations et	117 986,93	1,54	113 999,68	0,80	3 987,25	3,50
Total VI	141 763,80	1,85	280 850,21	1,97	-139 086,41	-49,52
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI)	83 652,86	1,09	74 689,62	0,52	8 963,24	12,00
Participation des salariés aux résultats (V)						
Impôts sur les bénéfices (VII)	1 004,00	0,01	10 201,00	0,07	-9 197,00	-90,16
Total des produits (I + III + V)	17 984 680,27	234,77	16 946 792,54	119,02	1 037 887,73	6,12
Total des charges ((II + IV + VI + VII + VIII)	17 344 660,49	226,41	16 381 889,37	115,05	962 771,12	5,88
EXCEDENT OU DEFICIT	640 019,78	8,35	564 903,17	3,97	75 116,61	13,30
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES ET						
Dons en nature						
Prestations en nature						
Bénévolat	273 330,26				273 330,26	
TOTAL	273 330,26				273 330,26	
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VO						
Secours en nature						
Mise à disposition gratuite						
Personnel bénévole	273 330,26				273 330,26	
TOTAL	273 330,26				273 330,26	



ANNEXE COMPTABLE
Exercice clos le 31/12/2020

En guise de préambule :

Visiter les pauvres, s'enquérir de leurs besoins, distribuer les secours, voilà la raison d'être de notre association.

Créée en 1907 et reconnue d'utilité publique depuis 1922, notre association **DIACONAT PROTESTANT**, domiciliée 97, rue Faventines à Valence (26000), rayonne et organise ces **actions sociales et médico-sociales** au niveau géographique de Valence, Drôme nord, Val de Drôme et Drôme Sud.

Nos bénévoles et nos salariés œuvrent de concert pour soutenir les personnes en difficultés en les aidants à accéder à leurs droits et en améliorant leur bien-être sur le plan matériel, physique et psychologique.

La présente note participe à la présentation de l'activité financière de notre association, au titre de l'exercice **2020** et vient en annexe, d'une part, du bilan avant répartition de l'exercice clos le **31/12/2020**, dont le total est de **13.640.250** euros et, d'autre part, du compte de résultat de l'exercice, dégagant un excédent de **640.020** euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du **01/01/2020** au **31/12/2020**.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 8 juin 2021 par les dirigeants de l'association.

1. FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE

La pandémie de la COVID-19 a impacté l'activité de l'association dans son fonctionnement au cours de l'exercice clos le 31/12/2020.

Des dépenses exceptionnelles ont été engagées pour faire face à cette situation.

Nos partenaires nous ont apportés leur soutien financier, pour nous permettre de continuer notre activité dans les meilleures conditions possibles.

Une analyse a été effectuée sur tous les impacts éventuels de cette pandémie sur les comptes clos au 31/12/2020 notamment sur les postes suivants :

- La valeur comptable des actifs et des passifs ;
- La dépréciation des créances d'usagers ;
- La dépréciation des immobilisations corporelles et incorporelles.

L'évènement COVID-19 est toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, mais notre association ne peut précisément en évaluer les conséquences sur les exercices à venir.

2. REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels de l'exercice au **31/12/2020** ont été établis et présentés conformément aux dispositions du règlement de l'Autorité des Normes Comptables n° **2018-06** du 5 décembre 2018 (à jour des règlements complémentaires à la date de l'établissement des comptes annuels) relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif.

Ce nouveau référentiel est entré en vigueur à compter du **1^{er} janvier 2020**.



Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices,

et conformément aux règles d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments est la méthode des coûts historiques.

A - Changement de méthode comptable intervenu sur l'exercice clos au 31/12/2020, suite à l'entrée en vigueur du nouveau référentiel comptable (ANC n° 2018-06) :

1) **Le traitement des subventions d'investissement affectées à des biens renouvelables :**

Le principe : La spécificité du secteur relative au traitement des subventions d'investissement pour biens renouvelables qui consistait à maintenir au passif dans les « fonds associatifs » la subvention d'investissement a été supprimée par le règlement ANC n° 2018-06. Désormais les subventions d'investissement sont à comptabiliser dans un compte de la classe 131 puis font l'objet d'une reprise au compte au compte de résultat par le crédit du compte « 777 – QP des subventions d'investissement virée au résultat de l'exercice ».

La traduction de ce changement en comptabilité :

- Les subventions d'investissement obtenu à compter de 2020 sont directement classé en compte « 131 – Subvention d'investissement » et sont reprises sur la durée d'amortissement du bien concerné ;
- Les subventions obtenues sur les exercices précédents, classées initialement en compte « 102 – subventions d'investissement affectées à des biens renouvelables » sont reclassées au crédit du compte « 131 – Subvention d'investissement » (montant : 2.491.014 euros) ;
- La quote-part de ces subventions qui aurait dû être rapporté aux résultats antérieurs, si le principe issu du règlement ANC n°2018-06 s'était appliqué dès leur obtention, a été classé au débit du compte « 139 – QP des subventions d'investissements » par le crédit du compte « 110 – report à nouveau » (montant : 2.033.488 euros) ;
- Les subventions d'investissements antérieures à 2020, totalement amorti, par le jeu d'écriture indiqué au paragraphe précédent, au 1^{er} janvier 2020, ont été annulées des compte 131 et 139 (montant : 826.953 euros) ;
- Les subventions d'investissements antérieures à 2020, et non totalement amorti au 1^{er} janvier 2020, font l'objet d'une reprise au compte de résultat par le crédit du compte « 777 – QP des subventions d'investissements virée au résultat » 2020 (montant : 100.107 euros).

Le changement du traitement comptable des subventions d'investissement affectées à des biens renouvelables, a donc un effet positif sur le résultat 2020 de 100.107 euros.

2) **Le traitement des subventions relevant de l'exercice suivant :**

Précédemment à 2020 : la quote-part des subventions d'exploitation relevant de l'exercice suivant était comptabilisée au crédit du compte « 487 – Produits constatés d'avance » par le débit du compte « 74 – Subvention d'exploitation » ; l'écriture étant extournée au 1^{er} jour de l'exercice suivant.

Au 31 décembre 2019, le montant ainsi retraité s'élevait à 38.958 euros.

A compter de 2020 : la quote-part des subventions d'exploitation relevant de l'exercice suivant suit le traitement des fonds dédiés à savoir que celle-ci est neutralisée du résultat de l'exercice par l'enregistrement de cette quote-part au débit du compte « 6894 – Report en fonds dédiés » par le crédit du compte « 194 – fonds dédiés sur subventions d'exploitation ». Dans ce schéma d'écriture, le compte de produit « 74 - Subvention d'exploitation » n'est pas impacté.

Au 31 décembre 2020, le montant ainsi retraité s'élève à 40.668 euros.



3) Positionnement des comptes de produits « 73 – Dotations » dans le compte de résultat :

Précédemment à 2020 : Les dotations perçues des financeurs publics apparaissaient, dans le compte de résultat, sur la ligne « Production vendue » (ou dans le nouveau schéma de compte de résultat, issus du règlement ANC n°2018-06, « Ventes de prestations de services »).

Au 31 décembre 2019, le montant des dotations perçues des financeurs publics s'élevait à 7.102.259 euros.

A compter de 2020 : Le nouveau référentiel comptable issu du règlement de l'ANC n° 2018-06 prévoit de faire apparaître, sur le compte de résultat, le montant des dotations perçues sur la ligne « Concours publics et subventions d'exploitation ».

Au 31 décembre 2020, le montant des dotations perçues des financeurs publics s'élève à 7.760.321 euros.

4) Le bénévolat – modalités de comptabilisation des contributions volontaires :

A compter de 2020 et conformément au règlement ANC n° 2018-06, il a été décidé de comptabiliser les contributions volontaires relatives à l'engagement des bénévoles. Cet enregistrement est réalisé par des comptes de la classe 8.

Le montant comptabilisé en 2020 s'élève à 273.330 euros.

Ces contributions volontaires ont été valorisées de la manière suivante :

- Le recensement des heures de bénévolat nous a permis d'identifier environ 16.478 heures réalisées en 2020 ;
- Les heures de bénévolat accomplis ont été valorisées au SMIC à l'exception des heures réalisées par les médecins et infirmières et infirmiers diplômés.

Afin de permettre une bonne comparabilité des comptes, il est joint à cette annexe des comptes pro forma présentant les principaux postes de l'exercice précédent, retrattés des nouvelles méthodes.

B - Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

a) immobilisations corporelles et incorporelles

- Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.
- Les frais accessoires (droit de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes) sont incorporés au coût d'acquisitions des immobilisations.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire et en fonction de la durée de vie prévue des biens :

- Logiciels : 5 ans
- Terrain : Néant
- Constructions : 20 à 40 ans
- Agencement des constructions : 10 à 15 ans
- Matériel et Equipement : 4 à 7 ans
- Matériel de transport : 5 ans
- Matériel de bureau : 5 ans
- Matériel informatique : 3 ans
- Mobilier : 6 à 10 ans



La durée d'amortissement retenue est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

b) stocks

Les stocks sont évalués suivant la méthode « premier entré, premier sorti ». Pour des raisons pratiques le dernier prix d'achat connu a été retenu sauf écart significatif.

c) participations, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur d'origine, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence. Le montant de la plus value latente sur les valeurs mobilières de placement au **31/12/2020** s'élève à **3.340 €**.

d) créances

Les créances sont évaluées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

e) autres éléments significatifs

Notre association relève du secteur social et médico-social et gère des activités pour son propre compte et des activités bénéficiant de financements publics.

A ce titre, notre association réalise deux types de résultats à savoir :

- Les résultats relevant de la « **gestion libre** » dont l'affectation est entièrement sous la responsabilité de l'association (Exemple : résultat des activités financées par des subventions d'exploitation pour lesquelles il n'y a pas de règle de reprise de résultat, résultat des activités annexes comme la gestion de son patrimoine immobilier, etc.) ;
- Les résultats de la « **gestion contrôlée** » dont l'affectation dépend d'un tiers financeur.

Conformément au Plan comptable générale, l'affectation du résultat est enregistrée sur l'exercice suivant celui de sa réalisation. Il se fait en deux temps, à savoir :

1. A la date de l'assemblée générale, l'affectation du **résultat « gestion libre »** est comptabilisée conformément aux résolutions et le **résultat « gestion contrôlée »** au compte 115 « Résultats sous contrôle de tiers financeurs » ;
2. A la date de notification par les financeurs, la comptabilisation de l'affectation des résultats est faite en fonction de leurs décisions.

3. EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLÔTURE

Néant





3. TABLEAU DES IMMOBILISATIONS

Situations et mouvements Rubriques	A	B	C	D
	Valeur brute à l'ouverture de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur brute à la clôture de l'exercice
Immobilisations incorporelles	119.463	4.872	0	124.335
Immobilisations corporelles	17.615.637	524.373	120.875	18.019.135
Immobilisations financières	471.807	20.241	13.123	478.926
TOTAL	18.206.907	549.486	133.998	18.622.396

4. TABLEAU DES AMORTISSEMENTS

Situations et mouvements Rubriques	A	B	C	D
	Amortissements cumulés au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice + Apport Fusion	Diminutions d'amortissements de l'exercice	Amortissements cumulés à la fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles	105.377	8.141	0	113.518
Immobilisations corporelles	11.858.286	735.857	100.196	12.493.947
Immobilisations financières				
TOTAL	11.963.663	743.998	100.196	12.607.465

5. TABLEAU DES PROVISIONS

Situations et mouvements Rubriques	A	B	C	D
	Provisions au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice + apport fusion	Diminutions : reprises de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Provisions réglementées	42.000	15.000	3.000	54.000
Provisions pour risques	118.403	156.274	57.475	217.202
Provisions pour charges	236.028	0	0	236.028
Provisions pour dépréciations	24.227	115.205	9.699	129.733
TOTAL	420.658	286.479	70.174	636.963

6. CREANCES ET DETTES

6.1 -Etat des échéances des créances a la clôture de l'exercice

CREANCES (a)	MONTANT BRUT	LIQUIDITE DE L'ACTIF	
		ECHÉANCES A - 1 AN	ECHÉANCES A + 1 AN
Créances de l'actif immobilisé			
Créances rattachées à des participations			
Prêts (1)	0	0	
Autres	114.164		114.164
Créances de l'actif circulant			
Créances clients et comptes rattachés	359.401	359.401	
Autres	1.008.252	1.008.252	
Charges constatées d'avance	1.445	1.445	
TOTAL	1.483.262	1.369.098	114.164
(1) Prêts accordés au cours de l'exercice	0		
prêts récupérés au cours de l'exercice	0		

(a) non compris les avances et acomptes versés sur commandes en cours



6.2 - Etat des échéances des dettes à la clôture de l'exercice

DETTES (a)	MONTANT BRUT	DEGRE D'EXIGIBILITE DU PASSIF		
		ECHÉANCES A - 1 AN	ECHÉANCES A + 1 AN ET A 5 ANS AU PLUS	ECHÉANCES A + 5 ANS
Emprunts obligataires convertibles (1)				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts (1) et dettes auprès des établissements de crédit dont				
- à - 2 ans au maximum à l'origine	256	256		
- à plus de 2 ans à l'origine	2.667.292	307.751	1.173.535	1.186.005
Emprunts et dettes financières divers (1)	9.668	9.668	0	0
Dette fournisseurs et comptes rattachés	473.695	473.695		
Dettes fiscales et sociales	857.304	857.304		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	512.259	512.259		
Produits constatés d'avance	0	0		
TOTAL	4.520.474	2.160.933	1.173.535	1.186.005
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	270.000			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	294.425			

(a) Non compris les avances et acomptes reçus sur commandes en cours



7. TABLEAUX DE SUIVI DES FONDS DEDIES

a) Subventions de fonctionnement affectées (1)

Situations	Montant initial (2)	Fonds à engager au début de l'exercice	Utilisation en cours d'exercice (7894)	Engagement à réaliser sur nouvelles ressources affectées (6894)	Fonds restants à engager en fin d'exercice
Ressources		A	B	C	D= A - B + C
Plan pauvreté Résidence	0	0	0	11.700	11.700
Accueil de jour dans le cadre du plan hivernal Entraide	0	0	0	10.500	10.500
Accueil de jour dans le cadre du plan hivernal Val'accueil	0	0	0	8.061	8.061
Accueil de jour dans le cadre du plan hivernal CHRSU EMLT	0	0	0	8.607	8.607
Accueil de jour dans le cadre du plan hivernal CHRSU EMLT	0	0	0	1.800	1.800
TOTAL	0	0	0	40.668	40.668

b) Ressources provenant de la générosité du public (1) des legs et des donations affectées

Situations	Montant initial	Fonds à engager au début de l'exercice	Utilisation en cours d'exercice (7895)	Engagement à réaliser sur nouvelles ressources affectées (6895)	Fonds restants à engager en fin d'exercice
Ressources		A	B	C	D= A - B + C
Dons manuels affectés	0	0	0	0	0
Legs affectés	178.744	178.744	0	0	178.744
	178.744	178.744	0	0	178.744



8. TABLEAU DE SUIVI DES LEGS ET DONATIONS (1)

Legs et donations autorisés par l'administration	Encaissements	Décassements et virements pour affectation définitive	Solde des legs et donations en début d'exercice (475)	Solde des legs et donations en fin d'exercice
Legs	0	0	0	0
TOTAL	0	0	0	0

(1) A regrouper le cas échéant

9. TABLEAU DE SUIVI DES DONS EN NATURE RESTANT A VENDRE

Dons en nature	Utilisation par l'association ou la fondation				Solde (stock final) E = A-B-C+D
	A nouveau (stock initial) A	Utilisées B	Sorties Vendues C	Stockées D	
LEGS	0	0	0		0
TOTAL	0	0	0		0

10. TABLEAU DE VARIATION DES FONDS ASSOCIATIFS

Erreur ! Liaison incorrecte.

11. ENGAGEMENTS HORS BILAN

Engagements donnés :

a) - Les emprunts :

1) Hypothèques prise sur les tènements immobiliers (44 rue amblard, 97 rue faventines, à Valence) par DEXIA en garanties de divers emprunts contractés auprès de la CDC d'un montant de 677 553 € et du CREDIT FONCIER pour un montant de 2 000 000€, ainsi qu'un emprunt contracté auprès de DEXIA d'un montant de 500 000€. Au **31 décembre 2020**, les emprunts visés présentent un solde restant dû de :

- Pour l'emprunt auprès du CDC : **216.817 €** ;
- Pour l'emprunt auprès du Crédit Foncier : **939.031 €** ;
- Pour l'emprunt auprès de DEXIA : **195.000 €**.

2) Hypothèque prise sur un tènement immobilier (54 rue Amblard à Valence) par le Crédit Coopératif en garantie d'un emprunt souscrit pour 400.000 euros. Au **31 décembre 2020**, l'emprunt présente un solde restant dû de **164.451 €**.



3) Hypothèque prise par le Crédit Coopératif en garantie d'un emprunt souscrit pour 177.000 euros. Au **31 décembre 2020**, l'emprunt présente un solde restant dû de **46.347 euros**.

4) Privilège de prêteur de denier prise par le Crédit Coopératif en garantie d'emprunts souscrits pour 300.000 euros. Au **31 décembre 2020**, l'emprunt présente un solde restant dû de **177.250 euros**.

5) Nantissement d'un compte à Terme de 80.000 euros en garantie d'un emprunt souscrit pour 270.000 euros. Au **31 décembre 2020**, l'emprunt présente un solde restant dû de **264.877 euros**.

b) Engagement en matière de départ en retraite :

Le montant de l'engagement en matière de départ en retraite a été actualisé au **31/12/2020**.

A cette date, le passif social ressort à **796.870 euros**.

Pour faire face à ce passif social, notre association participe volontairement à un fond d'épargne IFC.

Au **31/12/2020**, le fond d'épargne IFC fait apparaître une épargne disponible de **129.432 €**.

L'engagement en matière de départ en retraite n'est pas couvert à hauteur du surplus du passif social par rapport à la somme du fond disponible, à savoir **667.438 euros**.

Engagements recus :

1 - Caution solidaire de DEXIA en garanti de deux emprunts contractés auprès :

- De la Caisse des dépôts et consignations pour un montant de 677.553 € ;
- Du Crédit Foncier pour un montant de 2.000.000 €.

2 - Garantie de la Ville de Valence au profit d'un emprunt contracté auprès de la Caisse des Dépôts et Consignation (CDC) pour un montant initial de 300.000 euros. Au **31 décembre 2020**, l'emprunt présente un solde restant dû de **172.906 euros**.

Autres éléments :

Néant

12. PRODUITS A RECEVOIR

Autres créances	727.782 €
Fournisseurs, avoirs à recevoir	0 €
Intérêts courus à recevoir	2.987 €

13. CHARGES CONSTATEES D'AVANCE

Cette rubrique ne contient que des charges ordinaires liées à l'exploitation normale de l'association

14. PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

Cette rubrique ne contient que des produits ordinaires liés à l'exploitation normale de l'association.

15. CHARGES A PAYER INCLUSES DANS LES POSTES DU BILAN

Emprunts et dettes auprès d'établissement de crédit	9.668 €
-----------------------------------------------------	---------



Association Diaconat Protestant - annexe aux comptes annuels 2020

Dettes fournisseurs et comptes rattachés	0 €
Dettes fiscales et sociales	133.417 €
Autres dettes	189.722 €

16. SUBVENTIONS

Comptabilisation dans les comptes :

Les subventions de toutes natures dont bénéficie l'association sont inscrites dans les comptes dès leur attribution par l'autorité responsable.

Prise en compte dans les résultats :

Les subventions de fonctionnement n'étant en principe assorties d'aucune condition suspensive ou résolutoire, elles sont rattachées aux périodes qu'elles visent à couvrir.



17. DETAIL DU RESULTAT PAR STRUCTURE :

STRUCTURE	Résultat relevant de la gestion Libre (120+129)	Résultat relevant de la gestion contrôlée (120+129)
ASSOCIATION	20 826.81	
SIEGE		35 606.12
EHPAD		-55 607.88
RESIDENCE	86 413.00	
PORTAGE	-26 078.30	
ASILE.COM		146 233.70
CADA26		62 465.23
CADA07		25 365.35
INSERTION REFUGIES		18 467.27
ENTRAIDE		-24 572.44
PENSION DE FAMILLE		10 594.07
OLIVIER ARCADES		7 074.16
ACT		61 171.31
VAL'ACCUEIL		171 779.69
EMLT ACT		15 943.30
EMLT CHRS U		42 708.22
EMLT LHSS		1 634.85
EMLT CHRS I		-1 248.15
EMLT INSERTION.		45 004.87
EMERGENCE		246.20
EPIVAL		-4 007.60
Total général	81 161.51	558 858.27



Bilan actif

DIACONAT PROTESTANT

Etats de synthèse au 31/12/2020

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/20	Net au 31/12/19
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement	27 360,00	26 998,69	361,31	3 287,31
Frais de recherche et de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets et droits assimilés				
Droit au bail				
Autres immob. incorporelles / Avances et acompte	96 975,20	86 519,83	10 455,37	10 798,41
Immobilisations corporelles				
Terrains	515 497,88	15 316,51	500 181,37	475 411,83
Constructions	14 228 749,38	9 705 777,60	4 522 971,78	4 750 093,25
Installations techniques, matériel et outillage	993 513,90	883 356,23	110 157,67	101 595,41
Autres Immobilisations corporelles	2 176 210,35	1 889 497,07	286 713,28	314 002,22
Immob. en cours / Avances et acomptes	105 163,94		105 163,94	116 248,69
Biens reçus par legs / donations destinés à être c				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées				
TIAP & autres titres immobilisés	364 781,00		364 781,00	361 182,09
Prêts				
Autres immobilisations financières	114 164,54		114 164,54	110 825,36
Total I	18 622 496,19	12 607 465,93	6 014 930,26	6 243 244,57
ACTIF CIRCULANT				
Stocks				
Matières premières et autres approv.				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	5 707,77		5 707,77	6 814,05
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances				
Usagers et comptes rattachés	359 400,90	23 318,90	336 082,00	265 426,43
Créances reçues par leg ou donations				
Autres créances	1 008 252,37	12 202,00	996 050,37	756 978,15
Divers				
Valeurs mobilières de placement	56 883,27		56 883,27	56 883,27
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	6 229 151,63		6 229 151,63	5 563 597,60
Charges constatées d'avance	1 445,02		1 445,02	146,00
Total II	7 660 840,96	35 520,90	7 625 320,06	6 649 845,56
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)				
Prime de remboursement des obligations (IV)				
Ecart de conversion - Actif (V)				
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	26 283 237,15	12 642 986,83	13 640 250,32	12 893 090,07

Bilan passif

DIACONAT PROTESTANT

Etats de synthèse au 31/12/2020

	Net au 31/12/20	Net au 31/12/19
FONDS PROPRES		
Fonds propres sans droit de reprise	1 137 839,95	1 060 814,25
Première situation nette établie		
Fonds statutaires		
Dotations non consommables		
Autres fonds propres sans droit de reprise	1 137 839,95	1 060 814,25
Fonds propres avec droit de reprise	158 216,03	272 513,41
Fonds statutaires avec droit de reprise		
Autres fonds propres avec droit de reprise	158 216,03	272 513,41
Ecarts de réévaluation		
Réserves	1 265 846,32	945 056,13
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves pour projet de l'entité	1 265 846,32	945 056,13
Autres réserves		
Report à nouveau	2 882 018,87	3 280 526,33
Excédent ou déficit de l'exercice	840 019,78	665 010,73
Situation nette (sous-total)	6 863 940,95	6 223 920,85
Fonds propres consommables		
Subventions d'investissement	1 529 192,82	1 581 637,67
Provisions réglementées	54 000,00	42 000,00
Droit des propriétaires (commodat)		
Total I	8 447 133,77	7 847 558,52
FONDS REPORTES ET DEDIES		
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés	219 412,29	217 702,59
Total II	219 412,29	217 702,59
PROVISIONS		
Provisions pour risques	217 202,08	118 403,04
Provisions pour charges	236 028,50	236 028,50
Total III	453 230,58	354 431,54
DETTES		
Emprunts obligataires et assimilés		
Emprunts	2 667 292,08	2 691 717,16
Découverts et concours bancaires	256,00	35 090,37
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	2 667 548,08	2 726 807,53
Emprunts et dettes financières diverses	9 667,71	11 292,59
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	473 894,96	473 137,29
Dettes des legs ou donations	90,00	150,00
Dettes fiscales et sociales	857 304,07	760 499,98
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	512 168,88	501 510,03
Produits constatés d'avance		
Total IV	4 520 473,70	4 473 397,42
Ecarts de conversion - Passif (V)		

Bilan passif

DIACONAT PROTESTANT

Etats de synthèse au 31/12/2020

	Net au 31/12/20	Net au 31/12/19
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	13 640 250,32	12 893 090,07

P r o - F o r m a

Compte de résultat

DIACONAT PROTESTANT

Etats de synthèse au 31/12/2020

	du 01/01/20 au 31/12/20 12 mois	%	du 01/01/19 au 31/12/19 12 mois	%	Sur 12 mois : Variation en valeur a	%
PRODUITS D'EXPLOITATION						
Cotisations	1 695,00	0,02	2 005,00	0,03	-310,00	-15,46
Ventes de biens et de services	2 907 977,65		2 929 338,19		-21 360,54	-0,73
Ventes de biens	19 054,01	0,25	25 203,02	0,35	-6 149,01	-24,40
Ventes de prestations services	2 888 923,84	37,71	2 904 135,17	40,47	-15 211,53	-0,52
Produits de tiers financeurs	13 319 806,56		12 105 429,40		1 214 377,16	10,03
Concours publics et subventions d'expl	12 425 281,76	162,20	11 253 171,92	156,82	1 172 109,84	10,42
Vts des fondateurs ou conso. de la dot.						
Ressources liées à la générosité du pu	86 042,80	1,12	93 420,48	1,30	-7 377,68	-7,90
Contributions financières	808 482,00	10,55	758 837,00	10,58	49 645,00	6,54
Repr. / amort., dépréc., prov. et transferts	722 705,78	9,43	649 274,36	9,05	73 431,42	11,31
Utilisation des fonds dédiés			97 870,95	1,36	-97 870,95	-100,00
Autres produits	798 339,72	10,42	821 162,86	1,44	-22 823,16	-2,78
Total I	17 750 524,71	231,71	16 605 080,78	231,41	1 145 443,93	6,90
CHARGES D'EXPLOITATION						
Achats de marchandises	42 566,68	0,56	58 912,70	0,82	-16 346,02	-27,75
Variations de stock	1 106,28	0,01	4 343,97	0,06	-3 237,69	-74,53
Autres achats et charges externes	4 888 855,02	63,82	4 737 108,22	66,02	151 746,80	3,20
Aides financières	760 110,00	9,42	708 404,00	9,87	51 706,00	7,30
Impôts, taxes et versements assimilés	809 637,14	10,57	735 793,71	10,25	73 843,43	10,04
Salaires et traitements	6 670 369,00	87,07	5 855 124,09	81,60	815 244,91	13,92
Charges sociales	2 545 943,22	33,23	2 290 830,20	31,92	255 113,02	11,14
Dotations aux amortissements et aux dép	668 328,38	8,72	707 018,08	9,85	-38 689,70	-5,47
Dotations aux provisions	171 274,02	2,24	59 356,04	0,83	111 917,98	188,55
Reports en fonds dédiés	10 668,00	0,53	38 958,30	0,54	1 709,70	4,39
Autres charges	512 224,29	6,69	833 574,93	11,62	-321 350,64	-38,55
Total II	17 111 082,03	223,36	16 029 424,24	223,39	1 081 657,79	6,75
1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	639 442,68	8,35	575 656,54	8,02	63 786,14	11,08
PRODUITS FINANCIERS						
De participation						
D'autres valeurs mobilières et créances c						
Autres intérêts et produits assimilés	8 738,90	0,11	12 695,23	0,18	-3 956,33	-31,16
Repr./ provisions, dépréciations et transf						
Différences positives de change						
Produits nets / cessions de valeurs mob.			12 435,00	0,17	-12 435,00	-100,00
Total III	8 738,90	0,11	25 130,23	0,35	-16 391,33	-65,23
CHARGES FINANCIERES						
Dotations aux amort., aux dépréciations e						
Intérêts et charges assililées	90 810,66	1,19	100 372,22	1,40	-9 561,56	-9,53
Différences négatives de change						
Chges nettes / cessions de valeurs mob.						
Total IV	90 810,66	1,19	100 372,22	1,40	-9 561,56	-9,53
2. RESULTAT FINANCIER (III-IV)	-82 071,76	-1,07	-75 241,99	-1,05	-6 829,77	9,08
3. RESULTAT COURANT avant impôts	557 370,92	7,28	500 414,55	6,97	56 956,37	11,38

Compte de résultat

DIACONAT PROTESTANT

Etats de synthèse au 31/12/2020

	du 01/01/20 au 31/12/20 12 mois	%	du 01/01/19 au 31/12/19 12 mois	%	Sur 12 mois : Variation en valeur a	%
PRODUITS EXCEPTIONNELS						
Sur opérations de gestion	58 943,00	0,77	80 312,56	1,12	-21 369,56	-26,61
Sur opérations en capital						
Reprises provisions, dép., et transferts de	166 473,66	2,17	375 334,83	5,23	-208 861,17	-55,65
Total V	225 416,66	2,94	455 647,39	6,35	-230 230,73	-50,53
CHARGES EXCEPTIONNELLES						
Sur opérations de gestion	23 776,87	0,31	166 850,53	2,33	-143 073,66	-85,75
Sur opérations en capital						
Dot. amortissements, aux dépréciations et	117 986,93	1,54	113 999,68	1,59	3 987,25	3,50
Total VI	141 763,80	1,85	280 850,21	3,91	-139 086,41	-49,52
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI)	83 652,86	1,09	174 797,18	2,44	-91 144,32	-52,14
Participation des salariés aux résultats (VII)						
Impôts sur les bénéfices (VIII)	1 004,00	0,01	10 201,00	0,14	-9 197,00	-90,16
Total des produits (I + III + V)	17 984 686,27	234,77	17 086 858,40	236,11	898 821,87	5,28
Total des charges (II + IV + VI + VII + VIII)	17 344 669,49	226,41	16 420 847,67	228,84	663 821,82	3,83
EXCEDENT OU DEFICIT	640 016,78	8,35	665 010,73	9,27	-24 993,95	-3,76
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES ET						
Dons en nature						
Prestations en nature						
Bénévolat	273 330,26				273 330,26	
TOTAL	273 330,26				273 330,26	
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES						
Secours en nature						
Mise à disposition gratuite						
Personnel bénévole	273 330,26				273 330,26	
TOTAL	273 330,26				273 330,26	

implid

DIACONAT PROTESTANT DE VALENCE

Association reconnue d'utilité publique par décret du 22 mai
1922

779 469 691 RCS ROMANS

97 rue Faventines
26000 Valence

**RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES**

Assemblée générale d'approbation des comptes
de l'exercice clos le 31 décembre 2020

DIACONAT PROTESTANT DE VALENCE

Association reconnue d'utilité publique par décret du 22 mai 1922
779 469 691 RCS ROMANS

97 rue Faventines
26000 Valence

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

Assemblée générale d'approbation des comptes
de l'exercice clos le 31 décembre 2020

A l'Assemblée générale de l'association Diaconat Protestant de Valence,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre Association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 612-6 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attache à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Par ailleurs, en application de l'article R.314-59 du code de l'action sociale et des familles, il nous appartient de vous communiquer, le cas échéant, certaines informations relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions déjà approuvées par l'organe délibérant.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

Audit Dauphiné



CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention passée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'organe délibérant en application des dispositions de l'article L. 612-5 du code de commerce.

CONVENTIONS DEJA APPROUVEES PAR L'ORGANE DELIBERANT

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention déjà approuvée par l'organe délibérant dont l'exécution se serait poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

Conventions approuvées au cours d'exercices antérieurs dont l'exécution s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé

Conformément aux dispositions de l'article R. 314-59 du code de l'action sociale et des familles, nous avons été informés que l'exécution des conventions suivantes, déjà approuvées par l'Assemblée au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

Avec les directeurs salariés des établissements médico-sociaux de l'association

Sociétés ou personnes concernées	Nature	Produits ou (charges) comptabilisé(e)s
L'ensemble des directeurs des établissements au sens de l'article L. 3111-2 du Code du travail dans des établissements relevant de l'article L. 312-1 du code de l'action sociale et des familles	Versement de rémunération	Les rémunérations brutes versées aux cadres dirigeants et aux directeurs salariés des établissements médico-sociaux visés à l'article L. 312-1 du Code de l'action sociale et des familles s'élèvent à 657 864,74 € pour l'exercice 2020.

Fait à Valence, le 19 juillet 2021

Le commissaire aux comptes
Audit Dauphiné

Signé par Guillaume Jarrand-Martin
Le 19/07/2021 à 14:58:02

Signed with
universign

Guillaume Jarrand-Martin
Associé